Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

SGAP OUEST : LE MANS

Jean-François **DUSCHESNE**, Secrétaire Départemental Tel : **06 77 42 66 77**
Renaud **PEAN**, secrétaire départemental Adjoint Tel : **06 83 72 47 22**
Nicolas **GALLOIS**, délégué de service Tel **06 64 23 05 05**

Siège National : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS – www.fpip-police.com

GARDE DETENUS HOSPITALISES …

ÇA NE S'ARRANGE PAS !

Ce weekend, nos collègues section ont dû gérer une nouvelle fois, en même temps, plusieurs gardes de détenus à l'hôpital, deux collègues du régime hebdomadaire, **se retrouvant même à un moment donné rappelés sur leur congé.**

Ce matin, 09 juin, aucune patrouille n'a pu une nouvelle fois assurer notre mission première, à savoir la sécurité de nos concitoyens !

Est-ce normal, pour une circonscription de plus de 170 000 habitants, ne n'avoir aucune présence policière, pendant quatre heures ?

Pour la F.P.I.P.72, c'est non et nous avons déjà saisi Monsieur le Directeur et demandé plusieurs choses essentielles à nos yeux.

Puisqu'une nouvelle fois nous n'aurons que très peu de renforts au mois de septembre malgré notre classement en ZSP, nous demandons :

Que le Ministère soit à nouveau sensibilisé sur ce problème récurrent, avant d'attendre l'arrivée d'un drame.

Une remise à plat du système de garde de détenus avec la M.A. notamment le weekend afin de ne pas se retrouver avec plusieurs gardes en même temps.

Pas de garde d'un détenu qui passe à l'hôpital pour des soins, même pour quelques heures, comme cela s'est produit le 27 Mai dernier.

Si cas de force majeure, le weekend, que la garde soit assurée par le personnel pénitentiaire. C'est possible et cela a été fait aujourd'hui, avec l'arrivée d'une troisième garde.

La F.P.I.P.72 demande également l'arrêt des rappels en cas de garde de détenus, les collègues n'ont pas à subir les carences de l'administration.

Soyez sûrs que la F.P.I.P. fera une nouvelle fois remonter ce problème auprès de notre administration.

Le Mans, le 09 Juin 2014.

Le bureau Départemental.